

DECLARATION DE CONFORMITE



DANS LE CADRE DE L'APPLICATION DES DIRECTIVES

Compatibilité électromagnétique C.E.M 89/336/CEE du 3 mai 1989 et
Basse Tension DBT 73/23/CEE du 19 février 1973 modifiée par la directive 93/68/CEE du 22 juillet 93

Par la présente, nous :



**Z.I. Saint Mitre
Quartier d'Entreprise
13400 Aubagne - France**

déclarons que notre projecteur Louys LED 130 référencé 462xxx satisfait aux prescriptions des Directives.

Il satisfait au test au fil incandescent à 850°.

IP 20

Classe 1

REFERENCES DES NORMES HARMONISEES APPLIQUEES

Directive DBT :	EN 60598-1
	EN 60 598-2-1
Directive CEM :	EN 61000-3-2
	EN 61000-3-3
	EN 61547
	EN 55015

A Aubagne, le 27 septembre 2012
Serge Eurdekian
Le Gérant